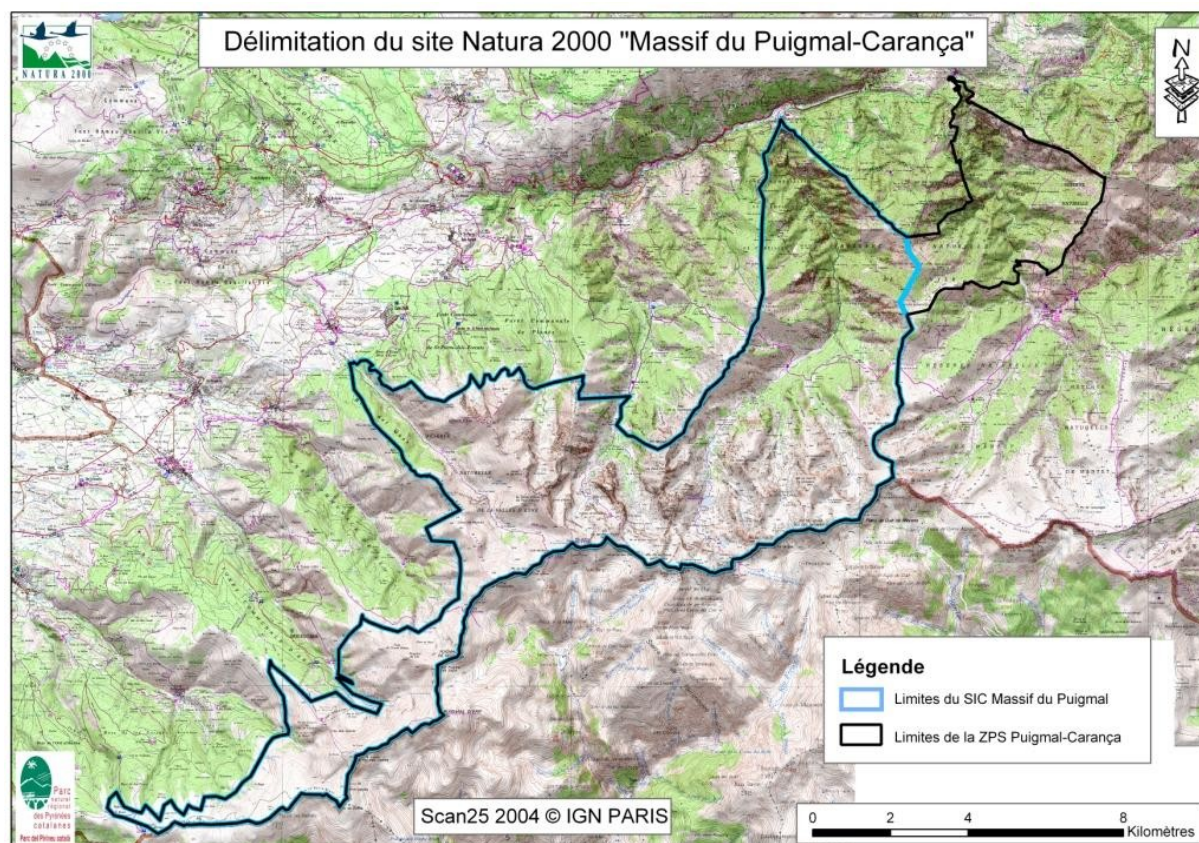


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000
FR9101472
FR9112029

<http://natura2000.ecologie.gouv.fr/sites/>



Site FR9101472 / FR9112029

SIC / ZPS

Département : 66

Surface du site : 8 754 ha / 10 228 ha

Opérateur/animateur du site : Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Description du site

Le site Massif du Puigmal – Carança est constitué de la ZPS Puigmal-Carança et du SIC Massif du Puigmal. Ce site de montagne s'étend schématiquement sur une crête frontalière avec l'Espagne et sur 3 des vallées adjacentes. S'élevant de 700 à 2 910 m, il est marqué notamment par l'importance de l'élément minéral. Le principal enjeu est le maintien des milieux ouverts (pelouses et landes) par un soutien à un pastoralisme de qualité. Les habitats forestiers, rocheux et humides sont quand à eux stables ou sujets à une évolution naturelle favorable. L'encadrement des projets d'aménagement potentiels et de certaines activités (loisirs de pleine nature, survols) sont également importants, notamment pour préserver la quiétude de la faune, certaines espèces

étant particulièrement sensibles au dérangement Les données des deux réserves naturelles qui s'y trouvent et les études partielles menées sur le site ont permis de dégager des enjeux floristiques et faunistiques importants, notamment pour les oiseaux, même si le périmètre du site ne permet pas de prendre en compte l'intégralité de la richesse ornithologique d'intérêt communautaire du massif. Des études complémentaires restent à mener ou sont en cours pour définir les enjeux de certains groupes faunistiques (Chiroptères, Insectes...).

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130	356	Bon	- Colonisation naturelle par les pelouses - Remodelage des pistes de ski - Piétinement
Pelouses calcaires alpines et subalpines	6170	263	Bon	- Piétinement par le bétail (reposoirs, ...)
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	452	Bon	- Potentiellement : pollution, mise à nue
Glaciers rocheux	8340	452	Inconnu	- Potentiellement : pollution
Forêts de pentes, éboulis ou ravins des <i>Tilio-Acerion</i>	9180	21	Inconnu	- Potentiellement : incendies et création de pistes
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	196	Inconnu ou bon selon le sous-habitat	- Potentiellement : escalade, via ferrata
Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (...)	8110	242	Bon	- Colonisation naturelle par les pelouses - Potentiellement : aménagements
Sapinières acidiphiles à Rhododendron	9410	150	Bon	- Pin à crochets favorisé par le pastoralisme
Landes alpines et boréales	4060	1135	Bon à moyen	- Piétinement par le bétail et l'Homme - Brûlage dirigé - Erosion éolienne potentielle
Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	5120	500	Bon	- Brûlage dirigé trop grand
Tourbières hautes actives	7110	4	Bon	- Modification des conditions hydriques - Piétinement par le bétail
Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (...)	6230	386	Bon à moyen	- Colonisation par la lande - Surpâturage localisé - Assèchement

Pelouses pyrénéennes siliceuses à <i>Festuca eskia</i>	6140	20	Bon	- Erosion sur les sentiers de randonnées et les zones de passages d'engins
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	6210	33	Moyen	- Colonisation par les ligneux
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	10	Très bon	- Potentiellement : randonnée, escalade, via ferrata
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	91E0	7	Bon	- Potentiellement : dépérissement par <i>Phytophthora alni</i>
Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> (* si sur substrat gypseux ou calcaire)	9430	1391	Bon	- Laniérage (pistes de ski) - Plantations d'espèces allochtones
Tourbières basses alcalines	7230	1	Moyen	- Passage de bétail (mais menace faible)
Mégaphorbaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	6	Bon	- Changement climatique?
Roches siliceuses avec végétation pionnière des <i>Sedo-Scleranthion</i> ou des <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	8230	12	Bon	- Potentiellement : érosion par activités sportives
Yeuseraies sur falaises et pentes fortes	9340	5	Bon	- Potentiellement : incendies et aménagements
Landes sèches européennes	4030	7	Bon	- Colonisation par les ligneux
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses (...)	5130	10	Bon	- Déprise agricole menant à colonisation par la forêt

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Lagopède alpin (<i>Lagopus mutus pyrenaicus</i>)	A407	65 couples	Moyen à mauvais	- Collision sur les câbles et certaines clôtures - Dérangement en période de reproduction et hivernale - Sur le chaînon Canigou-Puigmal, perte marquée de diversité génétique par rapport aux autres massifs de la haute chaîne.
Perdrix grise (<i>Perdix perdix</i>)	A415	75 couples	Bon	- Aménagements lourds et

<i>hispaniensis</i>)				touristiques. - Collision sur les câbles sur certaines clôtures - Fermeture progressive des milieux
Gypaète barbu (<i>Gypaetus barbatus</i>)	A076	2 couples	Bon	- Dérangements des sites potentiels de nidification (varappe, hélicoptères, etc.). - Collisions sur les câbles - Aménagements lourds. - Disparition du pastoralisme
Pluvier guignard (<i>Eudromias morinellus</i>)	A139	0,5 couple	Mauvais	- Dérangements au printemps
Botryche simple (<i>Botrychium simplex</i>)	149	1 station importante	Bon	- Potentiellement : fermeture du milieu, pâturage inadapté et assèchement
Orthotric de Roger (<i>Orthotrichum rogeri</i>)	1387	1 station	Inconnu	- Potentiellement : pollution atmosphérique et coupes d'arbres
Grand Tétrás (<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i>)	A104	10 couples	Bon	- Dérangement en hiver et au printemps - Fermeture du sous-bois - Collision dans les câbles
Crave à bec rouge (<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>)	A346	10 couples	Bon	- Dérangement des sites de reproduction - Aménagements lourds
Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	A091	2 couples	Bon	- Dérangement par activités de pleine nature et hélicoptères - Electrocution - Aménagements lourds
Chouette de Tengmalm (<i>Aegolius funereus</i>)	A223	11,5 couples	Inconnu	- Aménagements lourds (défrichement).
Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	A080	3,5 couples	Bon	- Dérangement par activités de pleine nature - Collisions dans les câbles - Aménagements lourds - Fermeture des milieux de chasse
Grand-duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	A026	1,5 couples	Mauvais	- Urbanisation et aménagements lourds - Electrocution - Dérangements durant la période de reproduction - Fermeture progressive des milieux de chasse
Vautour fauve (<i>Gyps fulvus</i>)	A078	105 ind.	Bon	- Problème d'accessibilité à la nourriture (fermeture des milieux, équarrissage industriel). - Aménagements lourds - Collision sur les câbles aériens.
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	A103	1 couples	Bon	- Dérangement des sites de nidification - Équipement de voies d'escalade - Electrocution - Aménagements lourds
Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>)	A236	5 couples	Mauvais	- Urbanisation et aménagements lourds sur les milieux forestiers

Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	A246	6 couples	Mauvais	- Problème d'accessibilité à la nourriture (fermeture des milieux, équarrissage industriel). - Aménagements lourds (création de télési) - Electrocution sur les pylônes Moyenne Tension et collision sur les câbles aériens.
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	1305	Inconnu	Inconnu	- Potentiellement (résultats de l'étude à venir) : dérangement ou destruction de gîtes, traitements vermifuges du bétail, fermeture des milieux)
Desman des Pyrénées (<i>Galemys pyrenaicus</i>)	1301	Inconnu	Inconnu	- Aménagement et modification du débit, obstacles à la circulation
Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	1065	Inconnu	Inconnu	- Potentiellement (étude à venir) : fermeture, pâturage intensif, piétinement des milieux, aménagements lourds

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Botryche simple Damier de la Succise Aigle royal Circaète Jean-le-Blanc Crave à bec rouge Grand-duc Grand Tétrás Gypaète barbu Lagopède alpin Perdrix grise de Montagne Vautour fauve Pipit rousseline Bruant ortolan Habitats naturels : 6140, 6170, 6210, 6230*, 6430, 4030, 4060, 5120, 5130	Maintenir les milieux ouverts et favoriser l'ouverture des milieux embroussaillés, habitats naturels d'intérêt communautaire et d'espèces pour des insectes et des oiseaux d'intérêt communautaire, par le maintien des pratiques pastorales respectueuses de la biodiversité	- Conserver les systèmes d'estives et la transhumance - Mieux organiser l'utilisation des estives - Adapter le pâturage en fonction des enjeux présents - Limiter la colonisation par les ligneux des estives - Ouvrir les milieux embroussaillés (soulanes,...) - Favoriser un pâturage complémentaire entre ovins, bovins et équins - Concilier le maintien du pastoralisme et des espèces nécrophages (Vautours). - Favoriser la présence de plantes hôtes (Charte) - Maintenir et favoriser les plantes nectarifères (Charte)
Grand Tétrás Pic noir Chouette de Tengmalm Bondrée apivore Circaète Jean-le-Blanc Orthotric de Roger Habitats naturels : 9180, 9410, 9430*, 91E0*	Maintenir les habitats forestiers (pineraies, sapinières, principalement et forêt de feuillus à régénération naturelle avec des vieux arbres ou des arbres morts sur pied) qualifiés d'habitats favorables à l'avifaune et aux insectes d'intérêt communautaire	- Conserver les forêts à caractère naturel en particulier les forêts de feuillus (Charte) - Création de micro-clairières, par la coupe de résineux, dans les peuplements trop réguliers (Mesure) - Limiter la création de nouvelles pistes d'exploitation forestière (Charte) / sauf celle à créer dans le cadre de la DFCI
Papillons liés aux zones humides Desman des Pyrénées	Maintenir les zones humides d'habitats naturels et favorables aux mammifères	- Eviter le drainage et l'assèchement des tourbières et plans d'eau (Charte) - Eviter leur pollution (Recommandation)

Habitats naturels : 6230*, 6430, 7110*, 7230	aquatiques et aux insectes d'intérêt communautaire	- Eviter leur détérioration et leur destruction dans le cadre de la réalisation d'aménagement urbain ou d'infrastructures liées à des projets hydroélectriques ou de tourisme (Charte)
Les espèces à fort enjeu	Maintenir les populations des espèces de la faune et de la flore d'intérêt communautaire et remarquable	Suivis des populations des espèces à fort enjeu
Damier de la Succise Chouette de Tengmalm Grand Tétrás Desman des Pyrénées, Chiroptères, Habitats naturels : 6210, 6230*, 8110, 8210, 9180, 9410, 9430, 91E0*	Approfondir les connaissances sur les habitats naturels, la faune et la flore du site	Inventaires et suivis : définir la présence des espèces, leurs effectifs, leur répartition sur le site
L'ensemble des habitats naturels et des espèces du site	Informier et sensibiliser les acteurs locaux et les visiteurs sur les habitats naturels et les espèces de la faune et de la flore d'intérêt communautaire et remarquables présentes sur le site et sur les pratiques traditionnelles ayant favorisé le maintien des habitats naturels	Elaborer un projet d'éducation à l'environnement annuel avec les écoles et CLSH à proximité et sur le site.
Toutes les espèces de la faune d'intérêt communautaire, habitats naturels d'espèces et habitats naturels : milieux ouverts entretenus par une agriculture extensive, milieux forestiers, zones humides (tourbières et plans d'eau), cours d'eau	Préserver l'état et la tranquillité des habitats naturels et des habitats naturels des espèces de la faune et de la flore d'intérêt communautaire	- Organiser un groupe de réflexion sur la fréquentation touristique et le développement de cette activité économique - Limiter l'accès en véhicule motorisé et informer sur l'interdiction réglementaire de circulation en dehors des voies ouvertes à la circulation, en concertation avec les communes et en tenant compte des ayant-droits - Limiter la fréquentation des secteurs sensibles où le dérangement est nuisible aux espèces de la faune d'intérêt communautaire (mammifères aquatiques, grands rapaces, Grand Tétrás) : sports d'eau vive, randonnées, ski... (mise en défens ou encadrement des touristes) - Informer sur la réglementation pour limiter la divagation des chiens - Aménager ou mettre en défens, suite à des études plus approfondies sur les populations du site, des secteurs sensibles et favorables aux espèces d'intérêt communautaire, comme le Desman des Pyrénées ou le Grand Tétrás.
Toutes les espèces d'intérêt communautaire, les habitats naturels d'espèces et les habitats naturels : milieux ouverts	Concilier le maintien des habitats naturels et des habitats naturels des espèces de la faune et de la	- Prendre en compte les objectifs du DOCOB - Prendre en compte les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire et

entretenus par une agriculture extensive, milieux forestiers, zones humides (tourbières et plans d'eau, cours d'eau)	flore et le développement social et économique du site	leurs habitats naturels lors de la définition des projets d'aménagements liés au tourisme, aux loisirs et à l'urbanisation ainsi que les habitats naturels d'intérêt communautaire

Pour en savoir plus :

Contact : Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, Vincent TREMEL / 1 rue Dagobert, 66210 Mont-Louis, 04.68.04.97.60

Sources d'information : <http://sit.parc-pyrenees-catalanes.fr/fr/document-dobjectifs1>

Site du MEDDTL: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : <http://www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr/>

Site de l'opérateur : <http://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/>